

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HERAULT

~~~~~  
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du 19 novembre 2007

~~~~~  
LECTURE PUBLIQUE
CONVENTION D'ADHESION AU RESEAU DEPARTEMENTAL DE LECTURE PUBLIQUE
DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DU LIVRE ET DE LA LECTURE – ANNEXE 7

N° 5-1 du bordereau - Rapport page 38

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 19 novembre 2007, à l'espace culturel de Puéchabon, sous la présidence de Monsieur Louis VILLARET, Président de la Communauté de communes

Etaient présents ou représentés : **Etaient Présents** : M. DIAZ Manuel - M. SALASC Philippe - M. CADILHAC Jean François - M. PIERRUGUES Georges - Mme CAZOTIES Christine - M. JOVER Jean Marcel - M. LASSALVY Christian - M. GOMEZ René - M. POUJOL Robert – Mme BARRAL Hélène - M. CALAS Alain - M. VILLARET Louis - M. YVANEZ André - M. MANEIRO Charles – Mme FOURNEL Michelle - M. MATEU Gabriel - M. SANCHEZ Norbert - M. DONNADIEU Jacques - M. BELLOC Jean Paul - M. ASENSI Raphaël – M. RIGAL Fernand - M. TOURET Jean Louis - M. ANDRIEUX Jacques - Mme. DEJEAN Anne Marie - Mme GERBAL Renée - M. GHIBAUT Jean-Pierre - M. BERTOLINI Jean Pierre - Mme GUERRE Nicole - M. PALOC Eric
Monsieur André SIDERIS donne pouvoir à Monsieur Jean Marcel JOVER
Monsieur Michel ASTIE donne pouvoir à Monsieur Jean Pierre GHIBAUT

Absents ou excusés : **Absents ou excusés** : - M. AGOSTINI Jean André - M. PONCE Jean Claude - M. DEJEAN Maurice - M. SIDERIS André - M. CABELLO Gérard - M. ARNAL Richard - M. CARCELLER Claude - M. ROQUAIN Jean Michel - M. DELFAU Gérard - Mme VIVIEN Isabelle – M. RUIZ Jean François - M. ASTIE Michel - M. GASTAN François

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants,

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur,

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,

Sur le rapport du Président,

Vu la délibération 58-2006, relative à la culture et concernant la lecture publique,

Vu la délibération 98-2006, relative à la Convention d'adhésion au réseau départemental de lecture publique de la Direction Départementale du Livre et de la Lecture,

Considérant la volonté de développer des collections audiovisuelles au sein du Réseau Intercommunal de la Lecture Publique et les services offerts par la Direction Départementale du Livre et de la Lecture

Sur proposition de Monsieur C. Maneiro, Vice-président de la Communauté de communes, Président de la commission environnement,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint,

DECIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **d'accepter** les termes de l'annexe 7 de la Convention d'adhésion au réseau départemental de lecture publique de la Direction Départementale du Livre et de la Lecture, relative au prêt de collections de films.
- **d'autoriser** le Président à signer l'annexe 7 de la Convention d'adhésion au réseau départemental de la lecture publique de la Direction Départementale du Livre et de la Lecture et toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Transmission au Représentant de l'Etat
N° 108-2007 le
Publication le
Notification le
DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE
Gignac, le
Le Président de la Communauté de communes,
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la Communauté de communes

Louis VILLARET

N° 108-2007